

RAPPORT ANNUEL

2021

Solution par branche pour la sécurité au travail
et la protection de la santé de la branche
de l'automobile et des deux-roues SAD



LISTE DES ABRÉVIATIONS

AEH	Zentrum für Arbeitsmedizin, Ergonomie und Hygiene AG
UPSA	Union professionnelle suisse de l'automobile
ST	Sécurité au travail
SAD	Solution par branche pour la sécurité au travail et la protection de la santé de la branche automobile et des deux-roues
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail
ERFA	Séance d'échange d'expériences
CB	Cours de base
PS	Protection de la santé
PERCO	Personne de contact pour la sécurité au travail
EPI	Équipement de protection individuelle
ASP	Association suisse du pneu
SAA	Swiss Automotive Aftermarket
SSAA	Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents
LAA	Assurance-accidents obligatoire
CS	Carrosserie Suisse



1. GÉNÉRALITÉS	
1.1 SYNTHÈSE	04
1.2 « ASA-CONTROL »	04
1.3 MEMBRES DE LA SAD	04 / 05
1.3 ASSOCIATIONS DE L'ORGANISME RESPONSABLE DE LA SAD	06
2. OBJECTIFS 2021	
2.1 OBJECTIF QUANTITATIF 2021	07
2.2 OBJECTIFS QUALITATIFS	07
3. ACTIVITÉS 2021	
3.1 SECRÉTARIAT	08
3.2 SERVICE SPÉCIALISÉ	08
3.3 LIGNE D'ASSISTANCE	09
3.4 RÉUNION DE L'ORGANISME RESPONSABLE	09
4. FORMATION	
4.1 ENSEIGNEMENT EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL	10
4.2 PARTICIPANTS	10/11
5. CONTROLLING	
5.1 AUDIT/INSPECTIONS DE SÉCURITÉ	12
5.2 HIFFRES CLÉS SSAA	14
6. OBJECTIFS GLOBAUX EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	16 / 17
7. DÉVELOPPEMENT DE LA SOLUTION PAR BRANCHE	18
8. IMPRESSUM	18
9. PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DE LA SAD	19

1. GENERALITES

1.1 RÉSUMÉ

La solution par branche de la branche automobile et des deux-roues (SAD) comprend les associations suivantes : Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), carrosserie suisse, 2roues Suisse, Association Suisse du Pneu (ASP) et Swiss Automotive Aftermarket (SAA). Unia participe à la solution par branche en guise de représentation des employés. Le secrétariat de cet organisme responsable assiste les membres avec des supports ciblés. En 2021, le concept de formation a notamment été modernisé et complété par d'autres formations en ligne.

Il a fallu compenser en particulier les formations annulées en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Au total, six formations « asa-control » ont été organisées dans un cadre virtuel avec un total de 129 participants.

Sur la base des retours constructifs, la présentation a été retravaillée lors de plusieurs ateliers avec le fournisseur. La proposition qui en a résulté a été discutée et adaptée en 2021 avec différentes PERCO supérieures et des spécialistes chevronnés. La mise en œuvre de l'interface était prévue pour la version (Release) 1 au premier trimestre 2022.

1.2 ASA-CONTROL

Plus conviviale, la solution « asa-control » est de plus en plus souvent utilisée par les membres. Au fur et à mesure, les utilisateurs nous signalent les fonctions supplémentaires qu'ils souhaitent. Cela montre le caractère positif de la collaboration et la volonté de tous d'adapter et d'améliorer les processus. En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons à nouveau dû organiser des formations en ligne.

1.3 MEMBRES DE LA SAD

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble du nombre d'entreprises par association. Le secrétariat et les associations lancent des mesures pour augmenter le nombre de membres. Des activités et des mesures ont été prises à cet effet en 2021, en particulier dans la branche des deux-roues.

Association	2017	2018	2019	2020	2021	Croissance
UPSA	1941	2065	2092	2001	2043	42
Carrosserie Suisse	405	408	434	450	452	2
SAA	5	5	5	5	5	0
2roues Suisse	219	220	220	206	209	3
ASP	10	22	11	11	13	2
Sans association	63	78	125	155	160	5
TOTAL	2654	2806	2887	2828	2882	54

Tableau 1 : Nombre d'entreprises par association rattachées à SAD, évolution entre 2017 et 2021.



ENTREPRISES

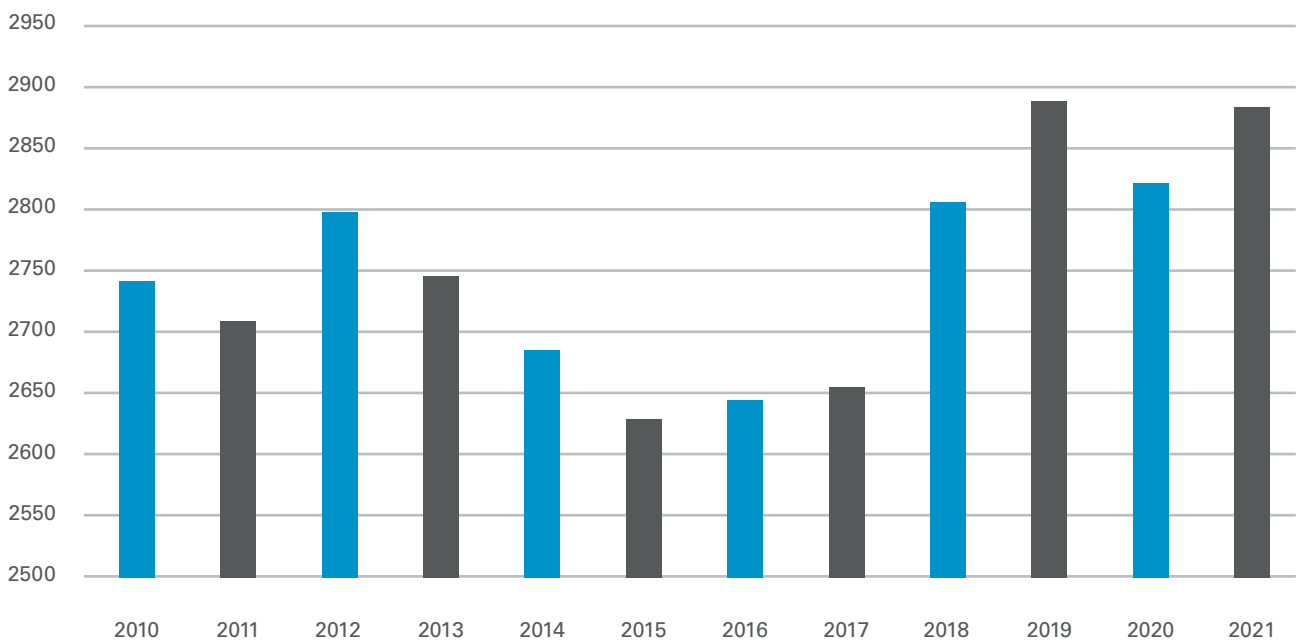


Tableau 2 Diagramme de l'évolution des membres.

1.4 ASSOCIATIONS DE L'ORGANISME RESPONSABLE DE LA SAD

Les associations de l'organisme responsable et les organisations participantes échangent régulièrement des informations.

L'objectif est de proposer en permanence des solutions ciblées en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.



UPSA | AGVS

Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile
Auto Gewerbe Verband Schweiz

carrosserie suisse



SERVICE SPÉCIALISÉ DANS LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



AEH

Corporate Health Experts

PARTENAIRES DE L'ORGANISME RESPONSABLE

suva



**Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.**



2. OBJECTIFS 2021

Les objectifs quantitatifs et qualitatifs suivants ont été atteints :

2.1 OBJECTIF QUANTITATIF 2021

L'objectif quantitatif 2021 était de compenser le départ des entreprises Amag par de nouvelles arrivées. Nous y sommes parvenus ensemble, malgré les départs naturels (retraite et faillite).

› Le taux de réalisation est donc de : **99,8%**

2.2 OBJECTIFS QUALITATIFS

La priorité absolue du secrétariat est de soutenir et de conseiller au mieux les membres sur les thèmes de la sécurité au travail et de la protection de la santé. En 2021, environ 220 demandes ont été traitées par Stuco AG et environ 286 par le secrétariat.

Avec nos thèmes des échanges d'expériences (ERFA) 2021, nous agissons entièrement dans l'intérêt de nos membres. Les retours sur les séances d'échanges d'expériences F « Produits dangereux dans votre entreprise » et G « EPI, équipement de protection individuelle, priorité aux yeux » sont extrêmement positifs.

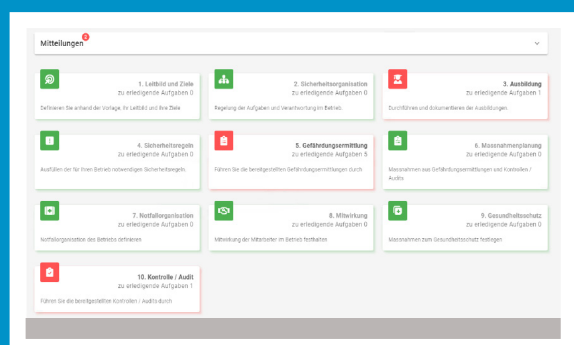
La surveillance des entreprises concernant le respect des différents points de la CFST a été analysée avec le fournisseur et remaniée pour la version 1 du T1 2022.

Le degré de satisfaction des obligations a été précisé et les points ouverts peuvent être consultés en un seul clic.

Le Safety Bag est toujours très prisé. Les membres de la SAD apprécient beaucoup cette prestation et offrent désormais le Safety Bag non seulement à leurs personnes en formation mais aussi à leurs collaborateurs.



Safety Bag 2021.



Nouvel asa-control à partir de 2022.

3. ACTIVITÉS 2021

3.1 SECRÉTARIAT

Les activités de 2021 comprennent les domaines suivants :

- › Organisation et réalisation de la formation de base pour les PERCO
- › Organisation et réalisation d'une offre de formation continue variée pour les PERCO avec différentes séances d'échanges d'expériences
- › Organisation et réalisation de formations sur l'application « asa-control »
- › Soutien des membres de la SAD par le biais de la ligne d'assistance
- › Conseil des membres de la SAD sur place
- › Coordination de la collaboration avec le service spécialisé en ce qui concerne le soutien aux membres de la SAD, le développement de la solution par branche, les conseils et les audits
- › Organisation et réalisation des réunions de l'organisme responsable (2 fois par an)
- › Participation au projet pilote du Seco « SiChem » (protection de la santé et produits chimiques sur le lieu de travail)

3.2 SERVICE SPÉCIALISÉ

La collaboration avec le service spécialisé AEH fonctionne comme prévu. Les deux parties en présence s'efforcent d'optimiser les processus et d'accroître en permanence le niveau technique. Pour ce faire, plusieurs réunions ont été organisées avec les personnes chargées de l'encadrement des branches ainsi qu'avec la direction (sur place et en ligne).

Le service spécialisé a été impliqué dans les activités suivantes :

- › Conseil de sécurité sur place
- › Conseils par la ligne d'assistance pour les questions techniques portant sur la protection de la santé et la sécurité au travail
- › Développement du contenu technique de l'application « asa-control »
- › Élaboration des rapports
- › Formation et formation continue des PERCO

En raison de la certification à venir de la solution par branche, une première analyse des besoins a été effectuée. Dans ce cadre, les processus ont été discutés afin de procéder à des adaptations des directives rendues nécessaires par des modifications légales ou des reports. Au cours de l'année 2021, les tâches suivantes ont été entreprises :

- › Offre de cours pour les directeurs : il a été demandé au service spécialisé d'élaborer une formation Internet (WBT) pour le groupe cible des « directeurs »
- › Extension de la formation des PERCO à un système modulaire : le service spécialisé a été chargé d'élaborer un concept de formation modulaire pour les PERCO (livraison au T1/2022)
- › Établir une analyse complète des risques et, à partir de là, vérifier les checklists pour la détermination des dangers : le service spécialisé a été chargé de mettre à jour l'analyse des risques et de déterminer si de nouvelles check-lists étaient nécessaires.

3.3 LIGNE D'ASSISTANCE

En 2021, de nombreux membres de la SAD ont encore une fois adressé des demandes à la ligne d'assistance du secrétariat (0800 229 229). Ces demandes peuvent être divisées en deux domaines fondamentaux :

- › Le client a une demande professionnelle, basée sur une situation actuelle
- › Le client, suite à un contrôle de la Suva ou de l'inspecteur cantonal du travail, a des points en suspens et a besoin d'aide

Nous demandons au service spécialisé de répondre aux questions spécialisées auxquelles ne pouvons pas répondre nous-mêmes.

C'est le fournisseur (Stuco AG à Herzogenbuchsee) qui répond directement aux questions techniques portant sur « asa-control ».

3.4 RÉUNION DE L'ORGANISME RESPONSABLE

L'organisme responsable s'est réuni deux fois en 2021. En raison de la pandémie, la réunion du printemps s'est tenue en ligne (par Teams) comme en 2020 (28.04.2020). La réunion de l'automne a eu lieu comme d'habitude à Mobilcity.

Les points suivants ont été discutés lors de la réunion de printemps organisée en ligne le 29 avril 2021 :

- › Échange d'informations
- › Développement de la collaboration avec :
 - › Safe-at-work
 - › Amag
 - › Stuco AG
- › Nombre de membres
- › Thème prioritaire pour 2021 (EPI équipements de protection individuelle, priorité aux yeux)
- › Informations sur le service spécialisé
- › Objectifs / mise en œuvre en 2021
- › Situation de la recertification de la solution par branche

- › Intervention de Monsieur Eric Montandon
- › Rapports d'expérience pratique de K. Pfeuti (UPSA) et B. Moser (carrosserie suisse)
- › Information de la Suva concernant les mesures de bruit dans la branche

Les points suivants ont été discutés et traités lors de la réunion de l'automne organisée le 13 septembre 2021 à Mobilcity à Berne :

- › Développement de l'offre de formations et de formations continues
- › Thème prioritaire 2022 (concept d'aide d'urgence)
- › Re-certification de la solution par branche
- › Augmentation des tarifs des membres en raison de l'introduction du gestionnaire de formation et de l'adaptation des frais de licence de Stuco AG
- › Présentation des objectifs (PERCO et secrétariat) pour l'année 2022
- › Présentation des objectifs (PERCO et secrétariat) pour l'année 2022
- › Appel à la coopération en matière d'analyse des risques
- › Nombre de membres
- › Objectifs et budget (ordinaire et spécifique aux projets) pour l'année 2022
- › Présentation de la nouvelle brochure publicitaire
- › Informations sur le service spécialisé
- › Informations du Seco et de la Suva



Séance d'échange d'expériences à Zurich.

4. FORMATION

4.1 ENSEIGNEMENT EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

Les offres de formation (séance d'échanges d'expériences et cours de base) ont été proposées plusieurs fois en ligne ou en présentiel en 2021. Les deux méthodes d'enseignement ont été considérées comme équivalentes. De nombreux garagistes ont salué l'offre en ligne.

Concernant le nouveau format de formation modulaire, on a commencé les préparatifs pour la coordination avec « asa-control » en 2021. L'objectif était d'effectuer les mises à jour au cours du premier semestre 2021.

4.2 PARTICIPANTS

Le tableau de la page suivante montre l'évolution du nombre de participants entre 2017 et 2021. La séance d'échange d'expériences a été proposée en ligne et en présentiel. La répartition a été fixée à 50/50 à la demande des participants, bien qu'il y ait plus qu'assez d'offres dans les deux possibilités.

Participants aux cours	2017	2018	2019	2020	2021	D	F	I
Cours de base	264	275	259	92	296	236	41	19
Échanges d'expériences	164	237	313	229	290	241	19	30
asa-control	275	258	0	229	129	101	28	0
Total	703	770	572	550	715			

La taille moyenne des classes est de :

- › En ligne : 22 participants
- › Enseignement présentiel : 11 participants

5. CONTROLLING

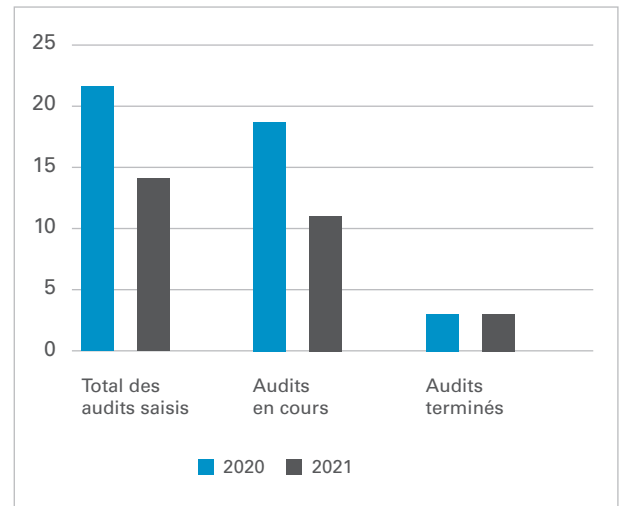
5.1 AUDIT/INSPECTIONS DE SÉCURITÉ

En raison des circonstances particulières liées à la pandémie de coronavirus, des inspections de sécurité / audits n'ont été effectués que dans 14 entreprises en 2021. 13 établissements se trouvaient en Suisse alémanique et 1 en Suisse romande. La mise en œuvre des 10 points du système de sécurité est évaluée à l'aide de la check-list d'audit dans « asa-control ». La forme sous laquelle l'entreprise peut prouver ses activités en rapport avec la sécurité au travail et la protection de la santé revêt une importance particulière.

Le visite de l'entreprise qui suit permet de vérifier la mise en œuvre des exigences légales sur les lieux de travail. Les points faibles sont mis en évidence et les mesures nécessaires sont discutées avec les responsables.

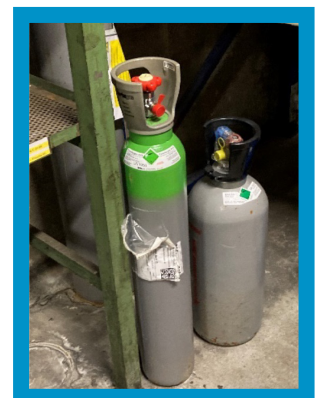
Après l'inspection de sécurité/l'audit, les principaux points sont synthétisés et les mesures d'amélioration sont discutées avec la PERCO et, si possible, avec la direction.

VISITES DE SÉCURITÉ / AUDITS



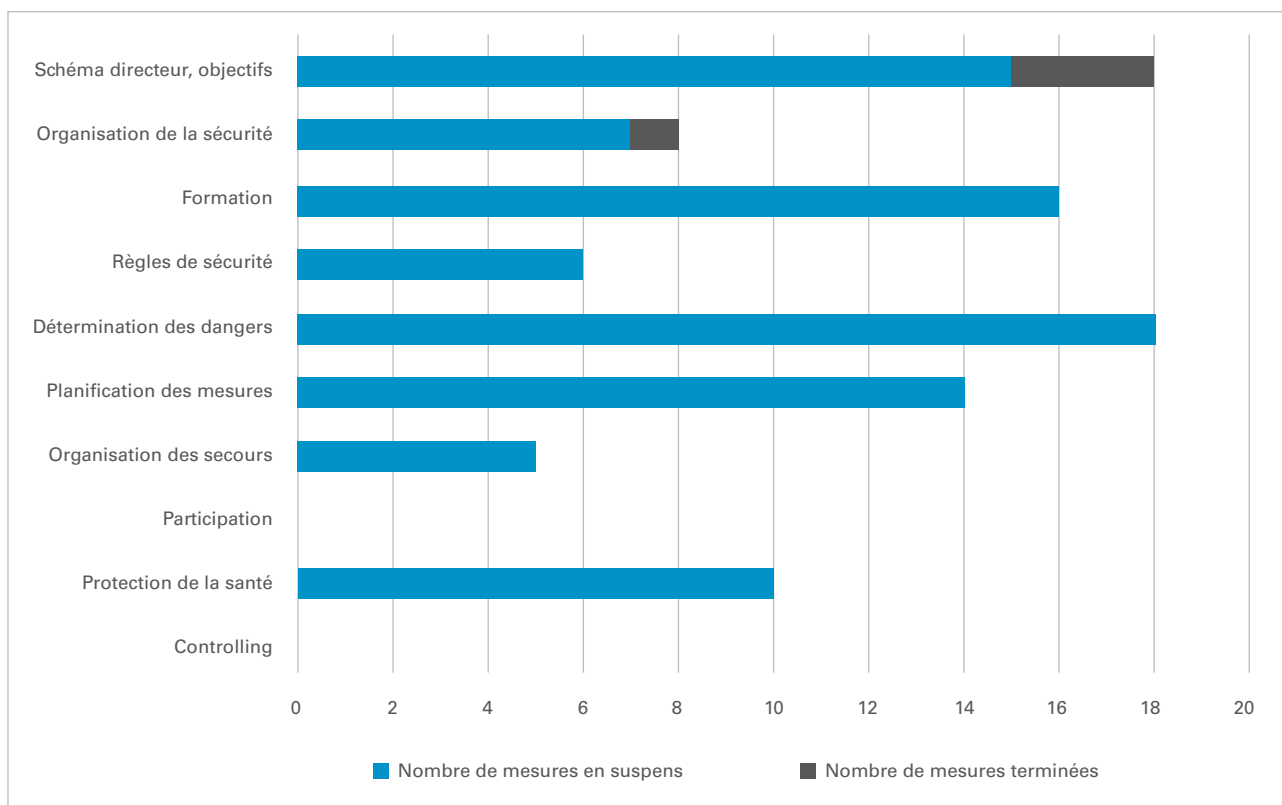
Le rapport d'audit est toujours directement saisi dans « asa-control », tout comme les constatations faites lors de l'inspection de l'entreprise. Ces dernières sont synthétisées dans le procès-verbal d'inspection.

Les images suivantes montrent différentes situations rencontrées lors de telles inspections et pour lesquelles il est urgent d'agir.



Source : SAD

LES RÉSULTATS DES CONTRÔLES DES SYSTÈMES SONT REPRÉSENTÉS DANS LE GRAPHIQUE SUIVANT :



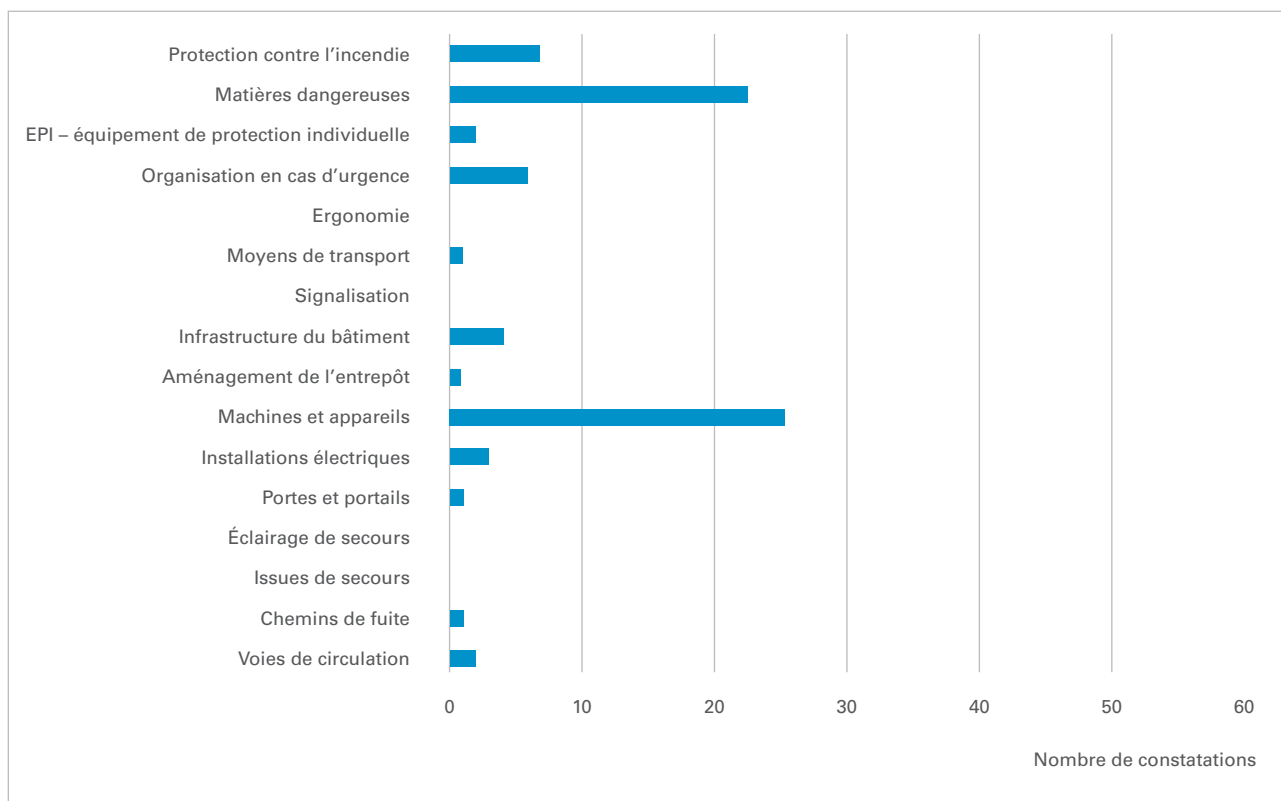
SYNTHÈSE DES THÈMES PRIORITAIRES :

- › Si elle existe, la détermination des dangers a été effectuée il y a des années et n'a plus été actualisée.
- › La formation et l'instruction régulières des collaborateurs, et pas seulement des nouveaux collaborateurs, ne sont le plus souvent pas à l'ordre du jour.
- › Il n'existe pas de planification systématique des mesures.
- › Les formulations concrètes des objectifs de sécurité annuels ne sont pas présentes ou que de manière sommaire.
- › On a tendance à ne pas investir dans la protection de la santé active et préventive.



Les constatations faites pendant les inspections des entreprises sont réparties en catégories. Les constatations sont un aperçu instantané ponctuel et ne constituent pas un contrôle global. Pendant les inspections, entre 10 et 20 situations nécessitant une intervention sont constatées et enregistrées dans « asa-control » en tant que défaut, photo à l'appui.

Comme le montre le graphique ci-dessous, 77 manquements ont au total été enregistrés dans les 14 établissements contrôlés. Environ 1/3 des cas relèvent de situations dangereuses sur des machines et des appareils et presque autant du non-respect des prescriptions légales en matière de manipulation, de stockage ou d'élimination de produits dangereux.



Les résultats des audits ont été abordés en permanence lors des cours de base et des échanges d'expériences.

5.2 CHIFFRES CLÉS SSAA

Rattaché à la SUVA, le service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) regroupe les données relatives aux accidents de tous les assureurs.

La liste ci-dessous indique le nombre d'accidents de la branche en 2020. Ils englobent les accidents professionnels et non professionnels des personnes en formation et des collaborateurs.

Deux catégories d'assurance de la Suva sont pertinentes pour la solution par branche SAD :

- › 1 3D Ateliers de réparation pour véhicules, deux-roues, etc.
- › 1 3E Carrosseries, entreprises de tôlerie et de peinture d'automobiles, etc.

CLASSE 13D ENTREPRISES AUTOMOBILES, DEUX-ROUES, ETC.**2021**

Où		Personnes en formation	Collaborateurs	Total
Accidents professionnels (entreprise)	Nombre de cas reconnus	1 575	6 158	7 733
Frais de guérison		1.12 million	11.86 millions	12.99 millions
Indemnités journalières		384 000	18.16 millions	18.54 millions
Accidents non professionnels (loisirs)	Nombre de cas reconnus	2 443	8 793	11 236
Frais de guérison		6.27 millions	30.04 millions	36.30 millions
Indemnités journalières		1.61 million	29.35 millions	30.96 millions

CLASSES 13E CARROSSERIE, ETC.**2021**

Où		Personnes en formation	Collaborateurs	Total
Accidents professionnels (entreprise)	Nombre de cas reconnus	338	1 599	1 937
Frais de guérison		229 000	2.55 millions	2.78 millions
Indemnités journalières		96 000	4.34 millions	4.34 millions
Accidents non professionnels (loisirs)	Nombre de cas reconnus	492	2 035	2 527
Frais de guérison		0.80 million	7.42 millions	8.22 millions
Indemnités journalières		0.34 million	7.95 millions	8.29 millions

TOTAL CLASSES 13D ET 13E ACCIDENTS PROFESSIONNELS ET NON PROFESSIONNELS**2021**

Où		Personnes en formation	Collaborateurs	Total
Accidents professionnels (entreprise)	Nombre de cas reconnus	4 848	18 585	23 433
Frais de guérison		8.30 millions	52.85 millions	61.14 millions
Indemnités journalières		2.44 millions	59.79 millions	62.23 millions

Source : SUVA. Création : S. Quarroz, 19.05.2022

DEFINITIONS

Les frais médicaux, les indemnités journalières et le total des frais se rapportent aux frais encourus au cours de l'année sélectionnée (ils comprennent également les frais relatifs à des cas enregistrés les années précédentes).

Les coûts totaux sont la somme de tous les frais de guérison, indemnités journalières et prestations de rente.

6. OBJECTIFS GLOBAUX EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'organisme responsable définit des objectifs globaux en matière de sécurité au travail et de protection de la santé au niveau de la solution par branche.

- › Les objectifs doivent être contrôlés périodiquement, c'est-à-dire au moins une fois par an, et mis à jour si nécessaire.

Les critères et informations suivants sont déterminants pour la CFST lors de l'évaluation d'une solution par branche en vue d'une autorisation ou d'une recertification :

- › Détermination d'objectifs de sécurité quantitatifs et qualitatifs : sur la base d'une analyse rétrospective des accidents survenus dans la branche (fréquence des accidents, degré de gravité et nombre), des coûts, des causes des maladies professionnelles et d'autres problèmes de santé liés au travail, ainsi que d'une évaluation prospective des risques, l'organisme responsable de la solution par branche formule des objectifs globaux que la branche souhaite atteindre au cours des cinq prochaines années dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé, éventuellement avec des objectifs intermédiaires.

MESURES :

On peut déduire des conclusions les propositions suivantes pour l'année à venir :

- › Réalisation de la détermination des dangers : concrètement, traiter au moins 4 checklists dans « asa-control » et effectuer les mesures découlant des checklists d'ici à la fin de l'année
- › Satisfaire à l'obligation de formation et de formation continue des PERCO : au moins une formation continue consacrée à la sécurité au travail et à la protection de la santé tous les deux ans, par exemple séance d'échange d'expériences avec transmission des informations en découlant aux collaborateurs
- › Effectuer au moins une instruction interne sur un nouvel outil/une nouvelle machine avec les collaborateurs.
- › Participation et consultation des collaborateurs (« asa-control », chapitre 8) : Qu'est-ce qui représente le plus gros risque de trébuchement dans l'entreprise et que pouvons-nous faire ensemble pour lutter contre ? Que faut-il changer dans l'entreprise ? Consigner les résultats dans « asa-control » dans le formulaire 8.2 Participation des collaborateurs Consigner les endroits où l'on peut trébucher que l'on peut trouver sous le point 8.



Résumé :

La fréquence des accidents dans la classe 13D et 13E diminue légèrement. Le secrétariat souhaite résolument poursuivre cette tendance en mettant en œuvre des mesures techniques, organisationnelles et personnelles.

7. DÉVELOPPEMENT DE LA SOLUTION PAR BRANCHE

Au printemps 2020, nous avons pu lancer un nouveau niveau de développement de l'appli « asa-control ». Nous avons déjà introduit à l'automne 2019 la formation en ligne correspondante. Cette formation a été très bien accueillie et le nombre élevé de participants témoigne du succès de ces nouveautés.

Dans une prochaine étape, le contenu de l'outil sera également développé dans le but de promouvoir une mise en œuvre pratique et efficace dans le quotidien de l'atelier.

8. IMPRESSUM

Le rapport annuel sert en principe à l'organisme responsable. C'est aussi une base pour le rapport d'échanges d'expériences (à élaborer tous les 5 ans) destiné à la CFST. Les résultats pertinents du rapport annuel sont communiqués aux membres sous forme abrégée lors des échanges d'expériences. Le rapport est également mis à la disposition des membres sur le site Web www.safetyweb.ch. La mention de la publication du rapport annuel est jointe à la facture annuelle.



9 PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DE LA SAD

L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT DE LA SAD EN 2021



HANSRUEDI RUCHTI
Secrétariat



MANUELA JOST
Secrétariat



ARJETA SULEJMANI
Secrétariat



DANIEL FÜRST
Secrétariat

IMPRESSUM :

Le rapport annuel a été publié en octobre 2022.

ÉDITEUR :

Organisme responsable de la solution par
branche de la branche automobile et des
deux-roues (SAD) Wölflistrasse 5, 3006 Berne
Tél. 0800 229 229, info@safetyweb.ch,
www.safetyweb.ch

CONCEPT ET RÉDACTION :

Secrétariat de la SAD en collaboration avec AEH,
Zurich.

DESIGN ET FONCTIONNALITÉS :

Viva AG für Kommunikation, Zürich

PHOTOS :

BAZ/SAD

SOURCES :

AEH, Zurich
Suva, Lucerne
Secrétariat de la SAD, Berne
Stuco AG, Herzogenbuchsee

NOM DU FICHIER :

20221027_Jahresbericht 2022_FR_BAZ_FINAL

REMPLECE LE DOCUMENT :

01.05.2021

CRÉATION:

15.08.2022, SAD, M. Jost, D. Fürst

VISÉ LE :

10.08.2022, AEH, C. Schiesser

VALIDATION :

10.10.2022, pour l'organisme responsable :
O. Maeder

DESTINATAIRES :

Organisme responsable de la SAD,
entreprises rattachées à la SAD



CONTACT

Organisme responsable de la solution par branche
de la branche automobile et des deux-roues (SAD)

Wölflistrasse 5, 3006 Berne

Tél. 0800 229 229, info@safetyweb.ch

www.safetyweb.ch

